

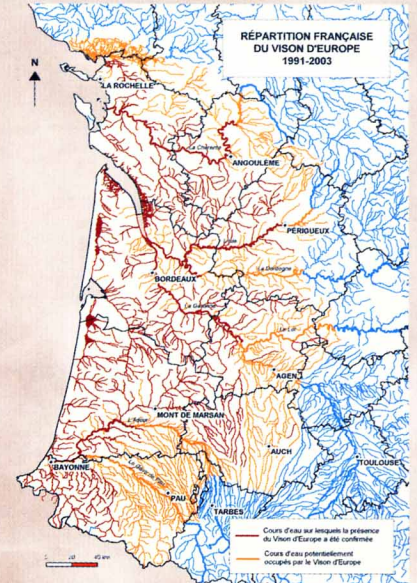
LA CONSERVATION DU VISON D'EUROPE



QUELS RÔLES POUR LES PIÉGEURS ?

Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), petit carnivore appartenant à la famille des Mustélidés, est une espèce en voie de disparition. Au 19^{ème} siècle, il était signalé dans la majeure partie de l'Europe, mais il n'a cessé de régresser et il ne subsiste actuellement que des noyaux de population dispersés. Le plus important, estimé à environ 40000 individus, est situé en Russie centrale et orientale. Le noyau occidental, localisé dans le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne, est le plus isolé, à plus de 2000 km des visons les plus proches de l'est de l'Europe. La situation du Vison d'Europe en France est particulièrement préoccupante, puisque l'espèce se retrouve confinée à seulement sept départements, à l'intérieur desquels la population semble se fragmenter...

Les causes de régression de ce petit animal inféodé aux zones humides, sont multiples. Historiquement, l'espèce a souffert du piégeage pour la fourrure et de la dégradation des habitats. De nos jours, le Vison d'Europe est surtout victime de nombreuses causes de surmortalité : collisions routières, intoxications secondaires par des anticoagulants rodenticides et piégeage accidentel. De plus, l'expansion du Vison d'Amérique pose un réel problème, car celui-ci occupe la même niche écologique que le Vison d'Europe, il existe un important risque de confusion entre les deux espèces, et le Vison d'Amérique peut jouer un rôle dans la diffusion de certaines pathologies.



Les risques liés au piégeage accidentel

Le Vison d'Europe est un Mustélide de petite taille, qui peut très facilement être confondu avec le Putois (*Mustela putorius*) ou le Vison d'Amérique (*Mustela vison*). En Bretagne par exemple où des campagnes massives de lutte contre le Vison d'Amérique ont été conduites depuis une vingtaine d'années, il est probable que de nombreux visons d'Europe ont été détruits par erreur, contribuant de façon importante à la disparition de l'espèce de cette région. Sur 69 spécimens récoltés dans le sud-ouest de la France depuis 1990, 5 individus ont été détruits par ignorance ou confusion.

De nombreuses captures accidentelles dans des pièges à ragondins sont enregistrées chaque année (39% des données sur la répartition de l'espèce de 2000 à 2003). Ces captures peuvent avoir un impact important sur la population lorsqu'elles ont lieu pendant la période de mise-bas et d'allaitement, car les femelles capturées sont dans l'impossibilité de nourrir leurs jeunes, qui peuvent donc périr si elles ne sont pas relâchées immédiatement.

Enfin, les pièges tuants se trouvant dans les zones humides et sur le bord des cours d'eau représentent un réel danger : ces pièges non sélectifs peuvent très facilement être déclenchés (par simple contact avec l'appât) par des visons d'Europe, qui ont l'habitude de fureter et d'explorer tous les recoins et cavités.

Les rôles des piégeurs pour la conservation du Vison d'Europe

Limitation des risques de destruction accidentelle par confusion par une bonne connaissance des critères d'identification

Participation au programme de contrôle du Vison d'Amérique dans le sud-ouest de la France

Adaptation de la lutte contre le Ragondin garantissant la préservation du Vison d'Europe

COMMENT IDENTIFIER UN VISON D'EUROPE

☑ OBSERVER LE MUSEAU





(Vérifier qu'il n'est pas souillé par de la terre ou du sang pouvant masquer le blanc)

☞ PAS de blanc sur la lèvre supérieure → VISON D'AMERIQUE

☞ Présence de blanc sur la lèvre supérieure et le menton



☑ OBSERVER LA TÊTE ET LES COULEURS DE L'ANIMAL

| | |
|---|--|
| <p>Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)</p> <p>Femelle : 400 à 650 g Mâle : 600 à 1200 g</p> | <p>Couleur et silhouette semblables</p>  <p>Présence de blanc sur la lèvre supérieure</p> <p>Présence de blanc sur le menton</p>  |
| <p>Vison d'Amérique (<i>Mustela vison</i>)</p> <p>Femelle : 550 à 1000 g Mâle : 800 à 2000 g</p> | <p>Taille plus grande</p>  <p>Jamais de blanc sur la lèvre supérieure</p> <p>Forme variable de la tache sur le menton (Peut être absente)</p>  |

| | |
|--|--|
| <p>Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)</p> <p>Femelle : 400 à 650 g Mâle : 600 à 1200 g</p> |  <p>PAS de masque facial</p> <p>Poil de jarre uniformément brun chocolat</p> <p>Poil de bourre brun-gris</p> |
| <p>Putois d'Europe (<i>Mustela putorius</i>)</p> <p>Femelle : 500 à 900 g Mâle : 700 à 1600 g</p> | <p>Présence d'un masque facial jaunâtre entre les oreilles et les yeux</p> <p>Contour des oreilles jaunâtre ou blanchâtre</p> <p>Présence de blanc sur la lèvre supérieure et le menton</p> <p>Poil de jarre noir</p> <p>Poil de bourre jaune</p>  <p>Attention aux jeunes putois ainsi qu'aux adultes mélaniques dont le masque facial est peu visible, voire absent - Le poil de bourre reste toujours jaunâtre et non brun-gris</p>  |

En cas de

☞ Capture d'un Vison d'Europe ou d'Amérique
☞ Doute pour l'identification d'une espèce

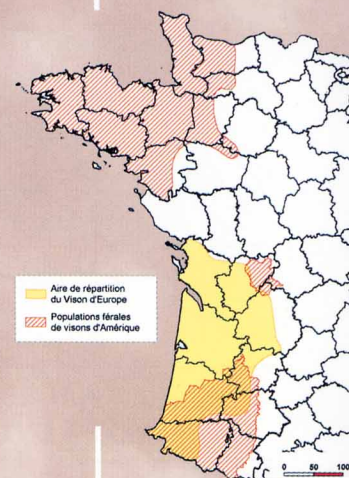
☞ Merci d'appeler le docteur Pascal FOURNIER au 06 08 31 15 42

Le contrôle du Vison d'Amérique dans le sud-ouest de la France

Il est basé sur la mobilisation d'un réseau de piégeurs spécialement formés, chargés de réaliser des campagnes de piégeage spécifiques (les pièges-cages et les appâts étant fournis) et/ou de transmettre toute donnée de capture accidentelle.

Le contrôle de la population est assuré par la stérilisation chirurgicale des individus capturés (vasectomie pour les mâles, section des trompes pour les femelles). Les animaux font l'objet d'un dépistage de la maladie aléoutienne et ceux qui sont positifs sont euthanasiés. Les individus à l'origine de dégâts sont également détruits. Les autres sont stérilisés, marqués avec une puce d'identification et relâchés sur leur lieu de capture.

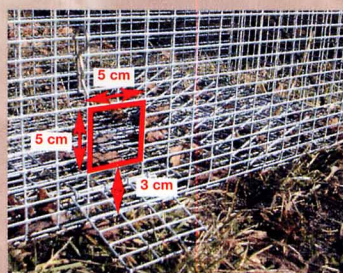
Les comportements territorial et sexuel des animaux étant conservés, leur maintien sur le site limite l'installation de nouveaux individus. Par ailleurs, le marquage et les recaptures permettent d'estimer la population, de suivre son évolution et d'évaluer l'efficacité de la méthode.



Mise en place d'un "trou à Vison" sur les pièges-cages à ragondins

Il permet aux visons d'Europe capturés accidentellement de s'échapper immédiatement. Il doit être ouvert au minimum durant la période d'élevage des jeunes visons soit de mars à août inclus. (Se référer aux dispositions réglementaires)

Le trou doit être réalisé sur une des 2 parois latérales de la cage à 20 ou 30 cm de la porte et à une hauteur de 3 cm (mais pas plus) afin qu'il soit accessible même si le piège est posé dans l'eau.



Le trou doit mesurer 5 cm sur 5 cm (4 mailles de haut sur 2 de long dans la plupart des cas), ce qui ne permet le passage que des animaux de taille inférieure ou égale à celle d'un Vison d'Europe.

Des pièges-cages munis de trou à Vison sont déjà utilisés par des groupements de piégeurs dans plusieurs départements. Ils n'ont observé aucun effet de cet aménagement sur l'efficacité de leur piégeage. Des modèles de pièges-cages à trou "spécial Vison" sont désormais disponibles chez les principaux fabricants.

Remplacement des pièges tuants destinés aux ragondins par l'utilisation de cages-pièges

Il est nécessaire d'arrêter d'utiliser des pièges tuants à la fois dans les zones humides et sur les berges des cours d'eau susceptibles d'être fréquentées par le Vison d'Europe. L'utilisation exclusive de pièges-cages munis d'un "trou à Vison" permet de garantir la préservation du Vison d'Europe.

Un programme d'accompagnement financier se met en place progressivement dans chaque département pour équiper de pièges-cages les piégeurs utilisant des pièges tuants pour réguler le ragondin.